

Justificatif généré le 19/12/2022

Support de parution :



Date de parution :

19/12/2022

Département :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/19301531002113-2021J01131_2022-11-29

N° d'annonce :

19301531002113-2021J01131_2022-11-29

OFISSIM

Société par actions simplifiée à associé unique

35 Rue du Bon Houdard, 93700 Drancy

R.C.S. : BOBIGNY 791 977 739

Activité : autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.

Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 29 novembre 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Yuzdzhan SHEVKA pour une durée de 5 ans.